

accepté pour le montant mentionné dans la formule de soumission, payable à l'ordre de la Cité de Montréal.

Les soumissions seront décachetées par le greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première séance de la Commission de la Voirie qui suivra leur réception.

La Commission de la Voirie ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions,

Par ordre,

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,

HÔTEL DE VILLE,

Montréal, 3 avril 1908.



RUE ST-ANTOINE

(3ème Section)

Vente à l'enchère des matériaux de l'édifice de la "Toronto Type Foundry Company" qui doit être démoli pour l'élargissement de la rue St-Antoine,

VENDREDI, LE 10 AVRIL COURANT, A 11 HEURES A. M.

Sur les lieux mêmes, à l'heure et à la date ci-dessus seront vendus à l'enchère tous les matériaux de construction de l'édifice de la "Toronto Type Foundry Co." situé sur la partie du lot du cadastre No 706 du quartier St-Antoine, exproprié pour l'élargissement de la rue St-Antoine, mesurant environ 72 pieds de front par environ 22 pieds de profondeur, suivant le plan préparé par M. John R. Barlow, inspecteur de la Cité, en date du 3 avril 1906.

Conditions: Argent comptant.

1 pour cent payable pour droits d'encan.

L'acquéreur devra, sous la direction de l'inspecteur de la Cité, dans les cinq jours qui suivront l'adjudication, à ses propres frais, risques et périls, commencer à démolir ledit édifice, et ladite démolition devra être terminée et tous les matériaux enlevés dans les quinze jours qui suivront ladite adjudication, sous peine d'une pénalité de \$25.00 pour chaque jour qu'il sera en défaut et la Cité pourra de plus, à l'expiration de ce délai, faire faire la démolition et l'enlèvement desdits matériaux aux frais et dépens dudit acquéreur, sans aucun avis préalable et sans l'accomplissement d'aucune formalité quelconque.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

FRASER FRERES,
Encanteurs.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,

HÔTEL DE VILLE.

Montréal, 1er avril 1908.

parties, at the first meeting of the Road Committee following their reception.

The Road Committee does not bind itself to accept the lowest or any tender submitted.

By order,

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal, April 3rd. 1908.



St. ANTOINE STREET

(Third Section)

AUCTION SALE of the material of the building of the Toronto Type Foundry Co., which is to be demolished for the widening of St. Antoine street.

FRIDAY, THE 10th APRIL INST., AT 11 O'CLOCK A. M.

On the premises, at the above date and hour, all the material of the building of the Toronto Type Foundry Co., situated on that part of cadastral lot No. 706, of St. Antoine ward, expropriated for the widening of St. Antoine street, measuring about 72 feet frontage by about 22 feet depth, as per plan prepared by Mr. John R. Barlow, City Surveyor, dated 3rd April 1906, will be sold by public auction.

Terms: Cash.

One percent to be paid for auction duty.

The purchaser shall, under the direction of the City Surveyor, within five days following the sale, at his own cost, risk and peril, begin to demolish said building, and the said demolition must be completed and all the material removed within 15 days following said sale, under a penalty of \$25 for each day the purchaser may be in default, and the City may, moreover, at the expiration of such delay, have said building demolished and said material removed at the cost and expense of said purchaser, without any previous notice and without the fulfillment of any formality whatsoever.

L. O. DAVID,
City Clerk.

FRASER BROS.,
Auctioneers.

CITY CLERK'S OFFICE,

CITY HALL,

Montreal, 1st April 1908.